

NEOEN

Société anonyme

22 rue Bayard

75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 14 mai 2024 – Résolution n°16

RSM Paris

26, rue Cambacérés

75008 Paris

S.A.S au capital de 12 190 600 €

792 111 783 RCS Paris

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Paris

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

NEOEN

Société anonyme

22 rue Bayard

75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 14 mai 2024 – Résolution n°16

Aux Actionnaires de la société NEOEN SA,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'Administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 26 mois tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris-La Défense et Paris, le 23 avril 2024

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

 *Jean-Charles Boucher*

Jean-Charles BOUCHER

Deloitte & Associés

 *Benoit Pimont*

Benoit PIMONT